La Chaux-de-Fonds, Mercredi 6 Août 1930. Bureaux: Rue de la Serre 58. Quarante-cinquième Année. — N° 61.

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE
· SUISSE ·

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTROLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS :	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 14.05	Fr. 7.05
Union postale	» 26.—	» 13.—

Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds
LES CONSULATS SUISSES A L'ETRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL.
Annonces: Publicitas, S A. suisse de Publicité, 21, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger

ANNONCES
suisses 30 centimes, offres et demandes de places 20 centimes la ligne,
étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance.

Au sujet des sursis concordataires

Notre collaborateur, dans l'article écrit par lui sur ce sujet, dans la *Fédération Horlogère Suisse* du 30 juillet dernier, se demande, sans toutefois prendre position, si l'instant est venu, étant donnée la situation économique actuelle, de réintroduire dans la loi les dispositions de la loi ancienne qui rendait plus difficile l'obtention du sursis?

Pour notre compte, nous n'hésitons pas à nous prononcer affirmativement.

La suppression dans la loi actuelle, de l'obligation pour le débiteur, d'établir un projet de concordat devant être revêtu de la signature d'un nombre de créanciers formant la majorité et représentant en outre plus de la moitié des sommes dues, a ouvert la porte à bien des abus et suscité de nombreuses réclamations de créanciers lésés.

Avec l'ancien article, les créanciers étaient mis à temps au courant des intentions du débiteur, ce qui leur permettait de faire connaître leur manière de voir, tandis qu'avec le nouvel article, s'il est appliqué à la lettre, le magistrat, au moment où la demande de sursis lui est présentée, ignore totalement quels sont les sentiments des créanciers à l'égard du requérant et les motifs qu'ils pourraient invoquer pour justifier le refus de la mesure sollicitée.

Tandis qu'auparavant, le débiteur devait se mettre en campagne suffisamment à temps pour la cueillette des signatures qui lui étaient nécessaires, aujourd'hui, dans beaucoup de cas, il attend au dernier moment, alors que la faillite va être prononcée, pour faire sa demande. Le magistrat, dans ces conditions, n'a pas souvent, le temps nécessaire pour examiner à fond la situation et se rendre compte si toutes les conditions posées par l'article 294 sont remplies.

Le nouvel article 293 modifié permet aussi à un débiteur de demander le sursis, alors qu'il est sûr que son concordat ne sera pas homologué, uniquement dans le but de retarder l'échéance fatale et de lui permettre, lui et sa famille, de vivre, pendant des mois, aux dépens des créanciers. En prolongeant une situation qui devrait être nécessairement liquidée de suite par la faillite, on arrive en fin de compte à diminuer l'actif de la masse au seul profit du débiteur.

Ces seules raisons sont à notre avis suffisamment graves pour justifier une intervention du Vorort de l'Union suisse du Commerce et de l'Industrie, en vue du rétablissement dans la loi des anciennes conditions qui donnaient au concordat des garanties beaucoup plus sérieuses que ce n'est le cas actuellement.

Toutefois, comme une révision de cette nature comporte des longueurs excessives et des aléas de toutes sortes, il y aurait lieu, à notre avis, pour cette institution, de reprendre, en la généralisant, la campagne menée en 1927-1928 par la Chambre suisse de l'horlogerie et ses sections, en vue d'une application plus stricte des dispositions de la loi actuelle.

Nous sommes persuadés qu'une démarche faite dans ce sens auprès des autorités cantonales compétentes seraient couronnées de succès, comme celles faites par les organisations horlogères l'ont été dans les cantons de la région où s'exerce cette industrie.

Les autorités de surveillance de ces cantons n'ont pas hésité à reconnaître comme fondés les griefs invoqués par les requérants et elles ont admis que dans bien des cas, les sursis ont été accordés avec trop de facilité, que cette faveur a été donnée à des débiteurs qui ne le méritaient pas et que la trop grande clémence dont ont fait preuve certains tribunaux a été mise à profit pour liquider, avec des dividendes de 15, 10 et même 5 %, des situations plutôt douteuses. Ces autorités ont admis aussi que dans bien des circonstances les demandes présentées ont été accordées sans qu'on se préoccupe suffisamment si les conditions de l'article 294 étaient remplies et si, dans l'établissement de leurs bilans les débiteurs n'avaient pas fait montre de talents acrobatiques par trop prononcés.

Aussi n'ont-elles pas hésité à intervenir auprès des magistrats chargés de l'octroi des sursis, en vue d'une application beaucoup plus stricte de la loi, principalement en ce qui concerne la situation du débiteur, l'état de sa comptabilité, sa loyauté en affaires et les causes qui l'empêchent de satisfaire à ses engagements.

Pour faciliter la tâche des magistrats qui, nous le reconnaissons, est délicate et demande beaucoup de doigté, quelques autorités de surveillance n'ont pas hésité non plus de revenir plus ou moins à l'ancien système, respectant les dispositions nouvelles. Considérant que la consultation des créanciers est d'une grande importance, qu'elle constitue une base qui permet de s'assurer si le débiteur est digne de la faveur qu'il réclame et qu'il remplit les conditions requises, elles ont autorisé les Présidents des Tribunaux à publier dans la *Feuille Officielle* soit de leur canton ou dans la *Feuille Officielle suisse du Commerce,* la date des séances pour l'octroi des sursis, de façon à permettre aux intéressés soit d'y paraître personnellement, soit de présenter au préalable leurs observations par écrit.

Le progrès réalisé de cette façon est certes, très appréciable et il le serait d'autant plus, comme nous l'avons dit, si telle mesure pouvait être généralisée dans toute la Suisse. Le Vorort de l'Union suisse du Commerce et de l'Industrie aurait, pensons-nous, dans cette direction, une œuvre utile à accomplir tout en ne perdant pas de vue la modification de l'article 293 LP qui constituerait évidemment la meilleure des solutions. En terminant, insistons sur le fait que le concordat doit, dans l'esprit de la loi, constituer exception et non règle, car il est malheureusement de nature à favoriser la fraude dans bien des cas et à développer une mentalité néfaste dans le monde du commerce et de l'industrie.

Les échanges commerciaux entre la Suisse et les Etats-Unis

Au lendemain de l'adoption aux Etats-Unis, d'un tarif superprotectionniste, qui risque d'avoir, sur l'ensemble de notre commerce d'exportation — et en particulier sur l'horlogerie — les répercussions les plus fâcheuses, il est indiqué de faire le point, et de voir exactement à quoi en sont nos échanges commerciaux avec la grande république Nord-américaine.

Des indications très intéressantes à cet égard sont données dans un article émanant du Bureau fédéral de statistiques paru dans « La vie Economique »; nous reproduisons ci-dessous dans ses grandes lignes, en reproduisant, pour la clarté du sujet, les graphiques dont il était accompagné.

Cette étude a pour objet l'ensemble du mouvement du commerce de la Suisse avec les Etats-Unis. Elle permettra de donner une esquisse de la structure de ce commerce (exportation et importation).

Comme le montre le premier graphique, notre *exportation* aux Etats-Unis atteignit, en 1907, un premier maximum, bien que, depuis 1890, les tarifs douaniers de ces Etats aient accusé un mouvement ascensionnel qu'interrompit peu de temps seulement le tarif Wilson. En 1908, la crise économique américaine provoqua un recul important de notre exportation, et le tarif de 1909 dressa contre elle une barrière durable. En 1913, les tarifs américains furent quelque peu adoucis, mais il n'est plus possible de suivre les effets de cette mesure sur notre exportation, la guerre et l'après-guerre ayant troublé le cours normal des choses. Les chiffres maxima

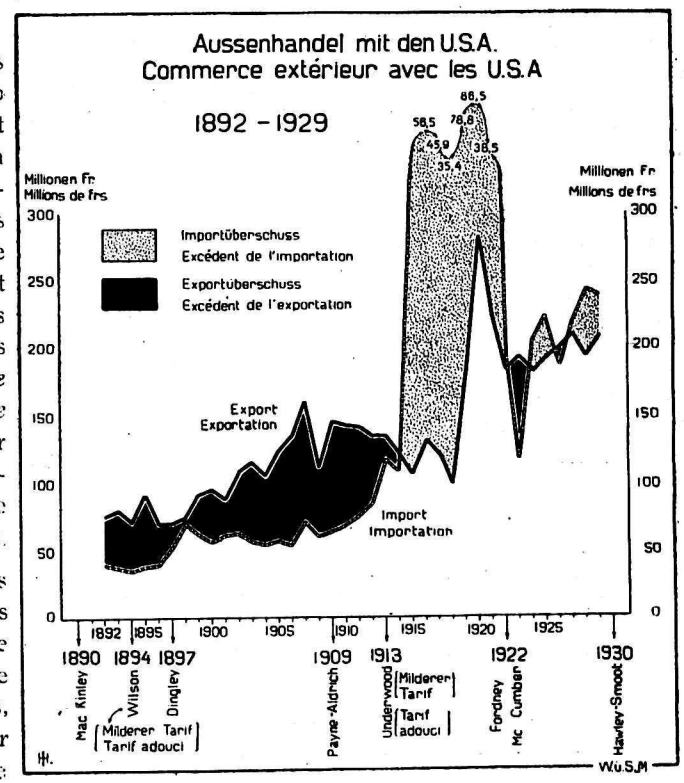

de 1920 et 1921 sont l'expression des prix anormaux d'alors. Les fluctuations réelles sont rendues par le deuxième graphique.

Pendant les années de crise les plus graves, soit en 1920 et 1921, les Etats-Unis d'Amérique furent des clients relativement meilleurs que les autres pays. Le troisième graphique montre, en effet, que l'exportation aux Etats-Unis représentait alors une partie importante de notre exportation totale. A côté de la prompte restauration de l'économie américaine,

Graveurs-Guillocheurs

On échangerait ligne droite automatique Gudel contre ligne droite simple.

S'adresser à la 1028

Manufacture de Boîtes de Montres PAUL BOUVIER à St-Ursanne.

W. WOLF, ING., Machines-Outils, ZURICH

Balance à compter 524

Plus d'erreurs ni ennuis en comptant vos pièces fabriquées en séries avec la balance à compter.

Nombreuses références.

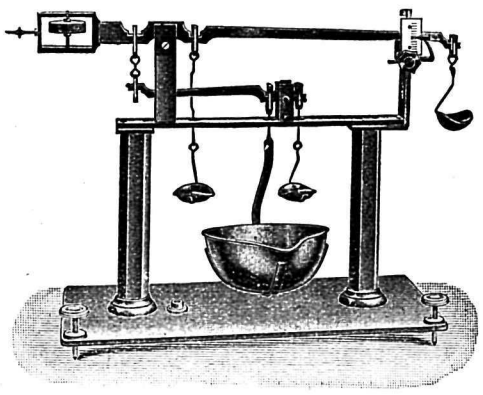

Pour cause de décès

A remettre Fabrique de boîtes métal, en pleine exploitation, outillage moderne, conditions de reprise très avantageuses. On pourrait aussi envisager l'exploitation de branches annexes grâce à la grandeur des locaux. Le vendeur resterait éventuellement intéressé à l'affaire.

Offres sous chiffre **P 2316 N** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 1026

Bracelets 5¼ lig.

9 karat, 14 karat et 18 karat, cylindre et ancre, rectangulaires, sont demandés par fortes séries. Paiement au comptant.

Faire offres sous chiffre **O 6845** à **Publicitas St-Imier.** 1027

Fabrique de boîtes or

en pleine activité, ayant sérieuse possibilités de développement, cherche commerçant ou monteur de boîtes comme

associé ou commanditaire.

Discrétion assurée.

Offres sous chiffre **P 15374 C** à **Publicitas, La Chaux-de-Fonds.** 1035

Chef d'ébauches

énergique, très au courant de la fabrication de l'ébauche moderne interchangeable, ayant l'habitude nombreux personnel, cherche place pour de suite ou époque à convenir.

Faire offres sous chiffre **O 6869 Publicitas St-Imier.** 1039

Employé (e)

capable cherché par fabrique d'horlogerie de la région suisse allemande, au courant de tous les travaux de bureau. Connaissances des langues et de la branche horlogère exigées. **Entrée de suite.**

Offres avec curriculum vitae et exigences sous chiffre **X 2791 Sn** à **Publicitas Soleure.** 1040

A vendre un

stock de montres

20 lig., sav. or 14 kar., genre allemand, div. poids et décors, joli assortiment à prix avantageux.

Offres sous chiffre **P 22179 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 1051

Office des poursuites et des faillites de Porrentruy

Vente d'immeuble

2me enchère.

Le lundi 11 août 1930, dès les 2½ heures après-midi, à l'Hôtel du Bœuf à St-Ursanne, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, définitives et à tout prix, des immeubles et accessoires ci-après décrits dépendant de la masse en faillite de **Charles Grimm,** industriel, **St-Ursanne,** savoir:

I.
Ban de St-Ursanne.

Feuille No. 577 al. 176. Lieu dit: Pré l'Abbé.

Nature	A. C.	Estimation Cadast.	Estimation Expert
hab., fabrique		54,300.—	
remise		900.—	
local acétylène		300.—	42,000.—
ass. ais., jard.	15.80	2,030.—	
verger	8.—	1,040.—	
Estimation des immeubles par destination			30,221.—
Totaux	23.80	58,570.—	72,221.—

Machines, matériel et accessoires servant à l'exploitation de la fabrique de boîtes, suivant inventaire déposé à l'Office des faillites soussigné avec le cahier des charges et comprenant entre autres:

Meuble de bureau, 2 moteurs électriques, 1 machine à fraiser Breguet, 7 arbres et renvois, 5 machines à tourner revolver avec pinces, 1 machine Crélerot, 7 pistons et renvoi, 1 machine Breguet à fraiser les fonds, 1 machine Breguet à refouler, 1 pince Bliss avec renvoi, 1 balancier à friction, 1 machine Breguet à retrotter, transmission, paliers, poulies, atelier de polissage complet ainsi que divers découpoirs et étampes de fonds de carrures et lunettes, etc., etc

II.
Ban de St-Ursanne.

Feuille 632. No. 242. Lieu dit: Les Envers.

Nature	H. A. C.	Estimation Cadast.	Estimation Expert
forêt	1,57,60	2,370.—	2,000.—

Dépôt du cahier des charges à l'Office.

1er août 1930.

L'Office des faillites:
1045 Le Préposé: E. ZELLER.

HORLOGER

Régleur de haute précision ayant connaissance parfaite de toutes les parties de la montre et du jouage de boîte, cherche place de chef. Longue pratique tous genres extra soignés.

Place de régleur d'observatoire non exclue.

Références à disposition.

Ecrire sous chiffre **P 15377 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 1050

Kaufe Kasse

5 ¼, 8 ¾, 10 ½ Anker, 8 ¾, 5 ¼ Cylinder Werke und Calotten für Deutschland. Nur Gelegenheitsposten mit Preisangabe.

Zuschriften u. **Ra. 5813** an **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 1048

EXPORTATION

Montres 18 et 19 lig. ancre, 7, 10 et 15 pierres, calibre nouveau, prix sans concurrence.

On cherche preneurs sérieux et réguliers.

Monopoles disponibles. 1036

Faire offres sous chiffre **Q 9690 X** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

Mouvements 19 lig. sav. ancre

en div. hauteurs et qualités sont livrés avantageusement par fabricant bien au courant de ce genre. On se charge éventuellement du jouage des boîtes savonnettes or.

Ecrire sous chiffre **P 22180 C** à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1052

Avant de choisir votre nouvelle chaudière ou d'installer le chauffage central, demandez-nous tous renseignements, prospectus, devis, au sujet du chauffage aux huiles combustibles (mazout). Le 1044

BRULEUR S.I.A.M.

automatique et silencieux

s'adapte à n'importe quelle chaudière et assure un chauffage propre, rapide, régulier et économique. Nombreuses références à disposition.

AGENCE S.I.A.M.
ELECTROMATIC S. A.
NEUCHATEL
Promenade Noire 1 Tél. 19

Vertretungen

leistungsfähiger Fabriken sucht für Deutschland bestens eingeführte Firma für Armband u. Taschenuhren. Eigenkapital und prima Referenzen zur Verfügung.

Zuschriften u. **Ra. 5812** an **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 1049

Fd. & Ad. DROZ

Parc 91
La Chaux-de-Fonds
livrent avantageusement mouvements baguette qualité extra soignée

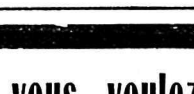

7,25 × 22,5mm

Toutes nouveautés pour marché français

Huma Watch Ltd

Genève - Annemasse

de passage à 1043

Chaux-de-Fonds,
Hôtel de France,
du 6 au 8 août.

Représentation

est cherché par commerçant suisse au courant de l'horlogerie se rendant sous peu définitivement au

CANADA.

Faire offres sous chiffre **N 22198 U** à **Publicitas Bienne.** 1046

Maison importante

cherche à acheter mouvements 13, 14, 15 ou 16 lig. Hauteur: **18/12.** Par grandes séries. Paiement comptant. — Offres avec échantillons sous chiffre **P 9524 C** à **Publicitas Genève.** 1025

On cherche à acheter

Meule à aiguiser

400 × 75 mm. usagée mais en bon état, évent. outillage à aiguiser complet. 1047

Offres à **Max Hofer,** atelier de petite mécanique, **Bâle,** Altkircherstr. 20.

Montres-cylindre

5¼, 10½ lig., spéc. 9 lig.

JEAN STRUB, 98
Promis Watch,
Bettlach. (Soleure)

Pierriste

marié, très capable, cherche place de

chef d'atelier

ou de **fabrication.** Eventuellement à domicile: grandisseur, tourneur, oliveur en très soigné.

Ecrire sous chiffre **C 6757 L à Publicitas Lausanne.** 1037

On achèterait 1034

lot calottes

arg. 800 ou 925/1000, 13 lig.

S'adresser **case postale 8, Tramelan.**

On demande

mouvements

ronds et carrés, 9, 10, 16 et 18 lig., qualité Genève, **squelette.** Indiquer prix, délai de livraison, diamètre et hauteur des mouvements. 1029

Ecrire à **Lehman & Righi,** 17, Rue Monsigny, **Paris.**

Angleterre

Lots de montres, contrôle anglais, sont achetés régulièrement. 993

Offres à **case postale 17446, Porrentruy.**

Véritable Laque

Indo-chinoise,
noire et couleur.

Livraison rapide.
Travail garanti.

PAUL ROBERT
Temple Allemand 71 - Tél. 15.14
Chaux-de-Fonds

Si vous voulez vendre au comptant ou si vous avez des articles à liquider

faites vos offres à des prix avantageux sous chiffre **Z 2696 Sn** à **Publicitas Soleure.** 974

le tarif de 1913 concourut assurément à créer cette situation. Mais la période décisive fut celle qui suivit l'introduction du tarif de 1922. L'exportation continua d'augmenter et atteignit en 1929 son dernier niveau d'avant-guerre. Cette période de prospérité de l'Amérique, qui ne connut un certain fléchissement qu'en 1924 et 1928, nous fut favorable et nous permit de nous relever de la crise de 1921. Si, en 1929, notre exportation aux Etats-Unis a même

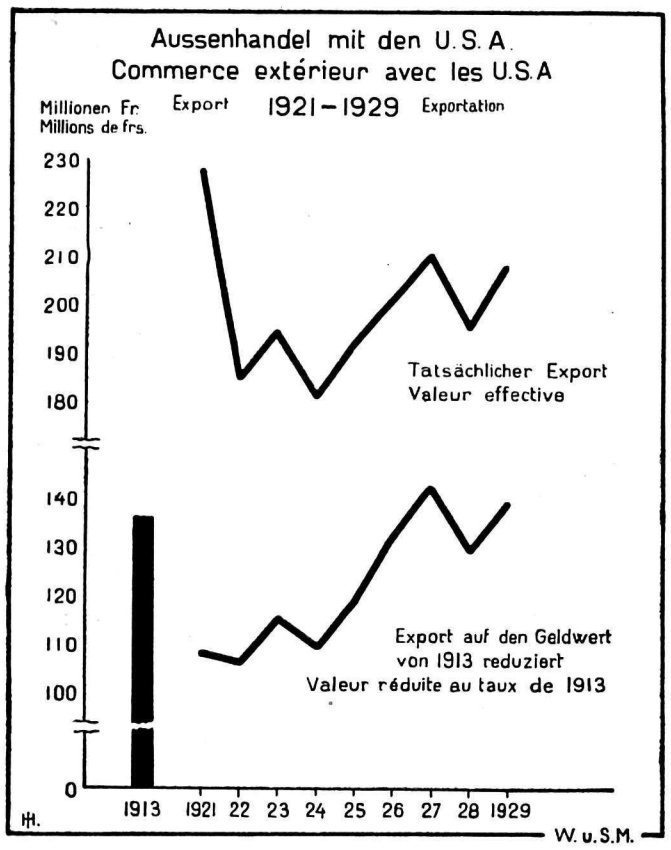

dépassé celle d'avant-guerre, il faut l'attribuer, sans doute, aux exportations forcées que détermina l'expectative de la hausse des tarifs. L'exportation des articles de broderie qui, depuis l'avant-guerre, fut pour ainsi dire réduite à rien, à pu être remplacée par d'autres exportations. Elle fut surtout remplacée par l'exportation de montres ou, plus exactement, de mouvements finis. D'une manière générale, l'examen des principales catégories d'articles exportés de Suisse aux Etats-Unis, pendant l'année 1929 (pour une valeur d'au moins 1 million de francs chacune), montre quelle transformation a subi notre commerce depuis 1913.

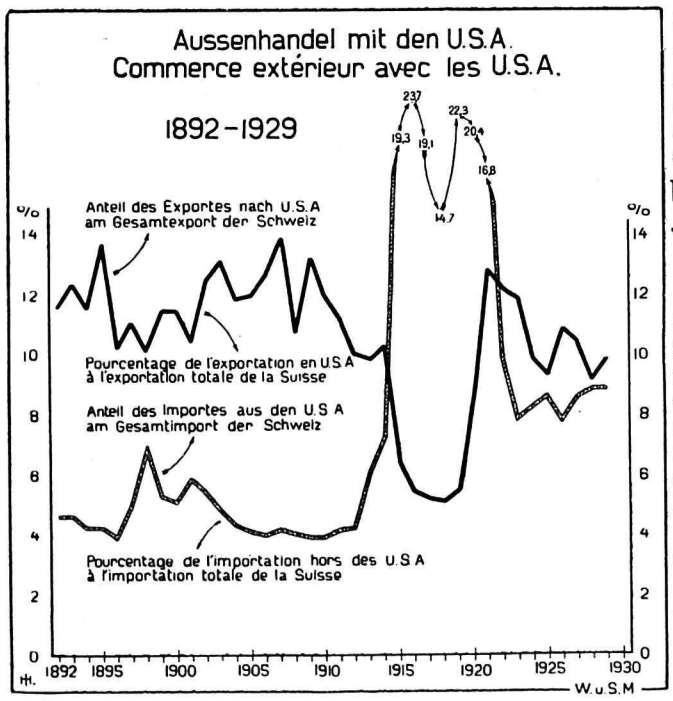

Nous nous bornerons cependant à reproduire ci-dessous les données concernant l'industrie horlogère et les branches connexes:

Articles exportés par la Suisse aux Etats-Unis d'Amérique: (en millions de francs)

	1929	1913*)
Mouvements finis de montres	35,5	3,8
Montres-bracelets, en nickel, etc.	10,9	—
Parties finies de montres	6,7	1,5
Pierres d'horlogerie	2,8	2,1
Montres-bracelets, en or	2,3	—
Briquets	2,2	—
Montres de poche, en nickel, etc.	2,2	1,0
Gramophones	1,2	—
Mouvem. d'instrum. de musique	1,0	—

1) 1913: valeur d'avant-guerre; 1929: valeur d'après-guerre. De même pour le tableau suivant.

Le tableau suivant montre, en pourcents, quelle fut en 1929 la part de l'Amérique dans notre exportation totale de chacun des articles susnommés.

Articles exportés par la Suisse aux Etats-Unis d'Amérique en 1929

	en millions de fr.	en % de l'export. tot. de chaque art.
Pierres d'horlogerie	2,8	56
Briquets	2,2	53
Mouvem. d'instrum. de musique	1,0	51
Mouvements finis de montres	35,5	51
Montres-bracelets, en nickel, etc.	10,9	30
Parties finies de montres	6,7	29
Gramophones	1,2	8
Montres de poche, en nickel, etc.	2,2	5
Montres-bracelets, en or	2,3	5

Si l'ensemble de l'exportation suisse aux Etats-Unis est remontée, en 1929, au niveau atteint avant la guerre, il n'en est pas moins vrai, est c'est là le point décisif, que la part de ces Etats dans notre exportation totale a diminué depuis 1922. Notre exportation s'est mieux développée dans d'autres directions, quoique la situation économique des Etats-Unis d'Amérique ait été aussi prospère que celle de n'importe quel autre pays. De 1906 à 1912, le 12 % de notre exportation fut dirigé sur les Etats-Unis, de 1923 à 1929 ce pourcentage fut en moyenne de 10,2 %.

L'*importation* des Etats-Unis en Suisse s'est développée en sens inverse. Nos deux premiers graphiques le font clairement voir. Tandis que l'exportation accuse un fléchissement relatif, l'importation prend, dès 1909, un rapide essor. Pendant la guerre, elle s'accroît démesurément. Puis elle demeure à un niveau plutôt élevé. En 1928 et 1929, enfin, on constate de nouveaux chiffres records.

A ces traits généraux, il faut ajouter une transformation de la structure de l'importation des Etats-Unis en Suisse.

L'essor de l'importation d'Amérique résulte, en effet, essentiellement de l'accroissement de l'importation des objets fabriqués. En moins de 40 ans, cette importation a passé de 3 à 119 millions de francs, augmentant ainsi de 40 fois. Notre statistique du commerce compte, il est vrai, la benzine parmi les articles fabriqués, ce qu'à proprement parler elle n'est pas. L'importation des automobiles est encore plus importante. En 1929, elle ne représente pas moins de 44 millions de francs. Si nous mettons à part les automobiles et la benzine, l'importation des autres articles fabriqués s'élève à 50 millions environ. Elle est donc 16 ou 17 fois plus forte que l'importation des mêmes articles il y a quelque 40 ans.

En quelques décennies, la Suisse est devenue, pour les Etats-Unis, un pays d'importation alors que jadis ils étaient surtout pour elle un pays d'exportation. En 1909, l'excédent de notre exportation s'élevait encore à 83 millions environ. Aujourd'hui, nous importons d'Amérique plus de marchandises que nous ne pouvons lui en vendre, soit pour un excédent d'environ 32 millions de francs.

U. S. A. — Contrebande de montres.

Du véritable roman-feuilleton.

Suivant le *New-York Evening Post*, du 17 juillet 1930, le substitut du procureur des Etats-Unis, M. Sylvester révèle qu'un agent du service secret américain a obtenu, en courtisant une jeune fille qui dirigeait la branche européenne de l'organisation des contrebandiers, des informations précieuses concernant l'importation en contrebande aux Etats-Unis de montres suisses pour une valeur d'environ un million de dollars.

La jeune fille en question, Mlle Marie S., 21 ans, était déjà impliquée dans cette affaire, mais aucune tentative n'avait été faite jusqu'ici pour la faire venir aux Etats-Unis afin d'y être jugée.

L'agent du service secret mentionné plus haut, dont le nom n'est pas indiqué, a fait la connaissance de Mlle S. à Bienne et a obtenu d'elle une quantité de détails sur l'organisation des contrebandiers, à laquelle des employés de la douane ont prêté leur appui.

Cette jeune fille dirigeait elle-même l'agence d'exportation à Bienne. L'agent américain était un universitaire, un linguiste, ayant tout à fait l'allure d'un gentleman.

Les agents du Gouvernement américain ont obtenu ces cablogrammes que l'on supposait avoir été envoyés par les membres de l'organisation de New-York, à Mlle S. Ils employaient à cet effet un code dont la clef était la suivante: Le mot « Esther » signifiait « colis » et « oncle » signifiait « les agents de la douane américaine ». Nous reproduisons ci-dessous quelques-uns de ces télégrammes:

« Esther est malade et devrait rentrer en Eu-
« rope »

« Esther est très malade, envoyez de l'argent pour « oncle et faites rentrer Esther, car nous ne désirons « pas lui parler; c'est le traitement qui lui convient. »

« Le docteur déclare que la maladie d'Esther s'est « déclarée dans votre pays. Faites-moi savoir ce que « je dois faire avec Esther ».

« Nous suspectons que quelqu'un cherche à se mêler « des affaires d'Esther ».

Suivant M. Sylvester, l'organisation travaillait par le moyen d'un groupe d'experts en douane malhonnêtes et d'autres employés. Deux examinateurs de la douane attachés au département de la porcelaine se sont reconnus coupables de complicité dans cette affaire pour avoir fraudé le Gouvernement et s'être laissés corrompre.

Nouveau tarif douanier américain

Commission du tarif.

Le Président Hoover a passé le dernier week-end en conférence avec les chefs de son administration pour discuter le problème épineux de trouver une personnalité indépendante pour remplir le poste de président dans la commission fédérale du tarif, réorganisée dernièrement.

On dit que le Président a déjà essuyé trois refus parce que les personnes présentant les qualités d'indépendance qu'il désirerait, tout en étant d'accord d'accepter le salaire inférieur qui est payé dans ce service public, 11,000 dollars annuellement, ne sont pas disposés à se prêter à toutes les inquisitions personnelles auxquelles le Sénat soumet les candidats aux fonctions publiques.

Le simple fait de posséder des actions de puissantes compagnies ou autres grandes corporations, peut, en effet, susciter des attaques acerbes contre les candidats au sein du Sénat. Pour cette raison, plus que pour toute autre, on dit que les candidats pressentis ont décliné toutes les invites qui leur étaient faites et que toute la persuasion dont le Président était capable n'a pas suffi pour les amener à accepter.

Si le Président Hoover n'arrive pas à découvrir une personnalité indépendante pour la présidence de la Commission, dans un délai de six semaines, la commission actuelle rentrera automatiquement en fonction et reprendra l'examen des disputes tarifaires qui ont marqué la session spéciale du Congrès de l'été dernier et la plus grande partie de la session ordinaire.

On se rappelle que c'est à cette commission qu'incombent les enquêtes au sujet du coût de production, devant servir de base à l'application de la clause de flexibilité.

Il est d'ores et déjà certain que deux membres de l'ancienne commission, Edgar Brossard et Alfred-P. Dennis, ont accepté une nouvelle nomination. Il reste quatre places à repourvoir.

L'opinion de E. A. Filene.

Edward A. Filene, l'industriel bien connu de Boston, parlant à Prague du nouveau tarif américain, a dit que ce tarif n'avait été bien accueilli que par les industriels qui n'avaient pas réussi dans leurs affaires sous le régime antérieur.

Les commerçants et industriels dont les affaires marchent bien n'ont pas plus besoin de ce tarif, que Ford, par exemple. Toutes les personnalités dirigeantes et représentatives des Etats-Unis, dans le monde industriel sont contre le tarif et d'après M. Filene, ce tarif ne pourra se maintenir longtemps.

L'organisation scientifique du travail

La question du contrôle budgétaire.

Le congrès international du contrôle budgétaire qui vient de siéger à Genève sous la présidence de M. van der Leeuw, Pays-Bas, a terminé ses travaux le 12 juillet.

Avant la clôture des travaux, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

« La conférence internationale du contrôle budgétaire, reconnaissant l'utilité du contrôle budgétaire pour l'administration privée et publique, émet le vœu que l'Institut International d'organisation scientifique du travail, en collaboration avec le comité international d'organisation scientifique et les comités ou organismes nationaux, poursuive la formation de groupements d'études destinés à rechercher l'application de ces méthodes à des cas particuliers.

La liaison internationale de ces groupements d'études sera confiée à l'Institut international d'organisation scientifique du travail, dans la forme que les événements indiqueront comme désirable.

Afin de donner suite à ce vœu, la conférence recommande:

a) que chaque comité ou organisme national crée un sous-comité pour l'étude des questions de con-

Fabrique de Cadrans métal et argent
E. LEUTHOLD, La Chaux-de-Fonds

LA ROMAINE

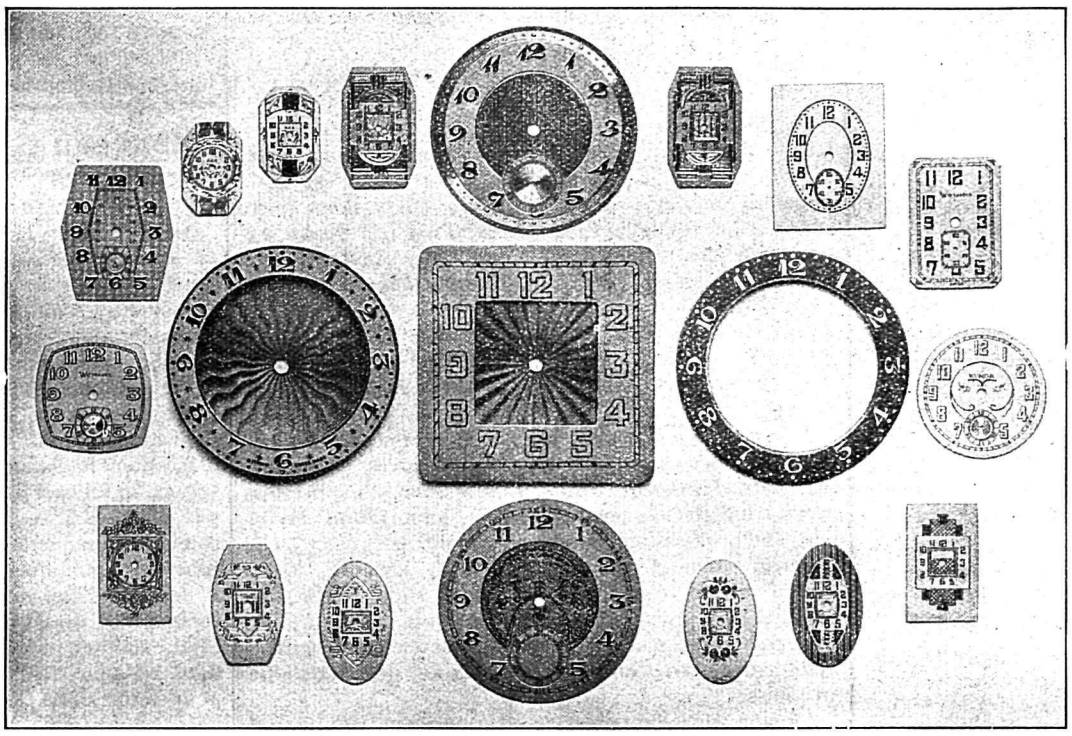

livre tous les genres à la satisfaction de ses clients comme
Qualité **Délai de livraison** **Prix**

3451

Annuaire de l'Horlogerie Suisse

Chapalay & Mottier S. A.

Edition 1930 est paru

Contient :

Adresses des fabricants d'horlogerie, bijouterie, joaillerie, fournitures d'horlogerie et branches diverses de la **Suisse** et des départements français du **Doubs** et de la **Haute-Savoie.**

Chapitre traitant du **contrôle fédéral** des ouvrages d'or, d'argent et de platine.

Répertoire des marques de fabriques.

Tarifs douaniers, formalités consulaires.

etc., etc.

Maisons inscrites au Registre du Commerce marquées d'un astérisque.

En vente au prix de: **Fr. 4.-**

à PUBLICITAS La Chaux-de-Fonds
et dans les **principales librairies.**

GRAVURE DE LETTRES
DORAGE DE ROUES, DE BOUCHONS ET DE CHATONS

MEYLAN & Cie
NICKELAGE - ARGENTAGE DE MOUVEMENTS
LA CHAUX-DE-FONDS
RUE DU PARC 152

CHÈQUES POSTAUX IV B 993 3376 TÉLÉPHONE 24.60

DORAGE
MOUVEMENTS et ROUES
SCHEIBENSTOCK
7, Coulouvrenière **GENÈVE** Téléphone 45.473
Exécution soignée. — Références 1er ordre. 571

FABRIQUE de LAMINOIRS de PRÉCISION

M. Ad. TIÈCHE Fils

Rue du Doubs 69
La CHAUX-DE-FONDS (Suisse)
Fondée en 1870 Téléphone 4.53

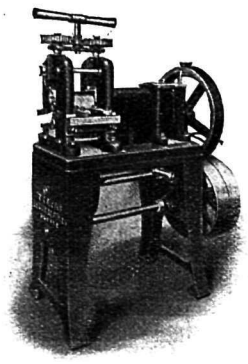

LAMINOIRS PLATS DE HAUTE PRÉCISION
Laminoirs à coches 3309
Laminoirs à bras
Laminoirs aux passées pour tous genres de fils
(carrures, lunettes, etc.)
Machines pour fabrication du Ressort de montre
LAMINOIRS pour FABBIQUES d'HORLOGERIE et de CADRANS

trôle budgétaire, à l'exemple du Reichkuratorium für Wirtschaftlichkeit.

b) que dans différentes branches d'industrie, il se forme des groupements nationaux et internationaux pour l'étude de l'application du contrôle budgétaire.

c) que l'Institut international d'organisation scientifique du travail soit prié d'assurer la liaison entre les groupements a et b et entre les membres des groupements internationaux et de leur apporter l'aide technique nécessaire. »

Informations

Avis.

Nous mettons en garde contre:

E. Heimann, Bévilard.

— La maison

Franz Jordan & Co., Pforzheim,

est en faillite.

Les créanciers sont invités à nous envoyer au plus vite le relevé de leur compte en double, afin que nous puissions produire dans les délais.

— On est prié de se renseigner avant d'entrer en relations avec la maison:

Katz Frères, Strasbourg.

— Nous recherchons les nommés:

Sabetay et Isaac Illel, Stamboul.

Les personnes qui pourraient nous donner leur adresse actuelle nous rendraient service.

L'Information Horlogère Suisse

La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold Robert 42.

Informations confidentielles.

Les intéressés pourront s eprocurer à la Chambre suisse de l'Horlogerie, Serre 58, à La Chaux-de-Fonds, des renseignements confidentiels de l'Office suisse d'expansion commerciale, Zurich et Lausanne, sur:

No. 17. *Indes britanniques.* Situation actuelle et exportation suisse.

Toute demande doit être accompagnée d'une enveloppe affranchie pour la réponse.

Douanes

Nouvelle Zélande. — Modifications douanières.

Nous sommes à même de compléter comme suit les renseignements déjà donnés dans notre numéro du 30 juillet dernier, sur les modifications douanières intervenues dans le tarif douanier new-zélandais, dès le 23 juillet 1930:

		Tarif préf. (ad valorem)	Tarif génér. (ad valorem)
237	Horloges, enregistreurs de temps, compteurs	20 %	45 %
242	Bijouterie, argent, or, plaqué	20 %	45 %
248	Phonographes, gramophones, instruments similaires, y compris pièces détachées	20 %	45 %
257	Pièces précieuses et semi-précieuses, taillées ou non, non montées ni serties	5 %	5 %
264	Montres	20 %	45 %

Comme déjà dit, le droit de primage de 2 % *ad valorem* perçu jusqu'ici, est supprimé, excepté pour les produits australiens. Par contre, une nouvelle taxe de 9/40 (22 ½ %) sera toutefois perçue sur tous les articles d'horlogerie importés.

Registre du commerce

Raisons sociales. Enregistrements:

31/5/30. — *Nouvelle Société Anonyme de la Fabrique d'horlogerie Idéal Girard-Perregaux et Cie,* soc. an. cap. soc. fr. 5,000 nom., fabrication et vente d'horlogerie, continuation des affaires de la « Société anonyme de la fabrique d'horlogerie Girard-Perregaux et Cie, Successeur de Girard-Perregaux Fabrique Ideal, Successeur de Juan Hecht et J. Rossel fils, ancienne maison J. F. Bautte et Cie, de Genève ». Cons. adm.: Willy-Otto et Paul Graef, tous deux de La Chaux-de-Fonds, le premier président, le second secrétaire, sign. indiv.

25/7/30. — *Ernest Thomet* (de Wohlen), séparé de biens avec son épouse Bertha née Grogg), fabrication et commerce de pierres fines, Rue du Milieu 14 *b,* Bienne. (Réinscription d'office ensuite de révocation de la faillite).

31/7/30. — *Montres Eth S. A. (Eth Watch A. G.),* soc. an. cap. soc. fr. 26,000 nom., commerce d'horlogerie, montres, fournitures et accessoires, spéc. montre « Eth ». Cons. adm.: Dr. Werner Martin, avocat, de Aarau. Siège: Schwarzthorstr. 20, Berne.

Faillites. Etat de collocation:

Failli: *Courvoisier Charles,* fabricant de boîtes de montres Tramelan.
Délai pour action en opposition: 12 août 1930.

Concordats. Sursis concordataire et appel aux créanciers:

22/7/30. — *Aviw Watch A. G.,* commerce d'horlogerie, ci-devant Amthausgasse 22, actuellem. Schwarzthorstr. 20, Berne.
Délai pour productions: 22 août 1930.
Assemblée des créanciers: 3 septembre 1930.
Commissaire du sursis: Hans Marti, notaire, Berne.

✚ Photogravure - Hélio-Roto ✚
Galvanoplastie - Reliure - Papeterie
Haefeli & Co, Chaux-de-Fonds
Léopold Robert 14 et 16

COTES

5 août 1930

	Comptant 31 juillet	Comptant 1 août	A terme 31 juillet	A terme 1 août
London				
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg. en £ stg.).				
Aluminium intér.	95	95	—	—
» export.	100	100	—	—
Antimoine	46-46.10/	46-46.10/	—	—
Cuivre	48.4/4 1/2	48.11/3	48.4/4 1/2	48.11/3
» settl. price	48.5/	48.10/	—	—
» électrolytiq.	51-52.10/	51-52	—	—
» best. selected	51-52.5/	50.5-51.10/	—	—
» wire bars	52.5/	52	—	—
Etain anglais	136-137	137.5-138.5	—	—
» étranger	134.13/9	135.13/9	136.8 9	137.6/3
» settl. price	134.15/	135.15	—	—
» Straits	136.5/	137	—	—
Nickel intérieur	170	170	—	—
» exportation	175	175	—	—
Plomb anglais	19.15/	19.15/	—	—
» étranger	18.5/	18 3/9	18.1/3	18.3/9
» settl. price	18.5/	18.2/6	—	—
Zinc	16	16.1 3	16.11/3	16.12/6
» settl. price	16	16	—	—

Contrôle fédéral des boîtes de montres d'or, d'argent et de platine

Poinçonnement du mois de Juillet.

Bureaux	Boîtes platine 1929	Boîtes platine 1930	Boîtes de montres or 1929	Boîtes de montres or 1930	Boîtes de montres argent 1929	Boîtes de montres argent 1930	Totaux Juillet 1929	Totaux Juillet 1930	Totaux Janv.-Juillet 1929	Totaux Janv.-Juillet 1930
1. Bienne	—	1	2.308	1.929	14 183	10.997	16.491	12.927	137.123	94.013
2. Chx-de-Fds	246	165	73.040	38.992	2.252	1.885	75.538	41.042	577.135	319.350
3. Delémont	—	—	—	—	8.182	4.738	8.182	4.738	36.585	36.007
4. Fleurier	—	—	1.334	596	4.599	890	5.933	1 486	36.326	20.343
5. Genève	433	208	8.095	4.572	9.073	6.547	17.601	11.327	130.943	102.007
6. Grenchen	—	—	1.693	641	9.037	10.824	10.730	11.465	111.813	88.174
7. Locle	—	—	7.644	2.990	5.848	3.160	13.492	6.150	114.708	65.423
8. Neuchâtel	—	—	—	76	1.038	3	1.038	79	8.286	1.975
9. Noirmont	—	—	1.778	2.612	9.804	3.023	11.582	5.635	67.105	48.457
10. Porrentruy	—	—	—	—	7.203	4.577	7.203	4.577	59.887	32.865
11. St-Imier	—	—	5.900	2.234	7.087	3.888	12.987	6.122	88.832	70.431
12. Schaffhouse	—	—	139	109	1.664	567	1.803	676	13.357	8.424
13. Tramelan	—	—	5.707	3.217	7.481	4.725	13.188	7.942	126.844	66.706
Total	679	374	107.638	57.968*	87.451	55.824	195.768	114.166	1.508.944	954.175
Différence — 1930	—	305	—	49.670	—	31.627	—	81.602	—	554.769
» + 1930	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

* Dont 5.653 **boîtes or bas à titres** contremarquées.

Comptant

Paris	30 juillet	31 juillet	1 août	2 août
(Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)				
Nitrate d'argent	241	238	238	238
Argent	340	335	335	335
Or	17.500	17 500	17.500	17 500
Platine	40.000	40.000	40 000	40 000
» iridié 25 %	93 750	93 750	93 750	93 750
Iridium	245.000	245 000	245 000	245.000
(en francs français par gramme).				
Chlorure de platine	17.40	17,40	17,40	17.40
Platinite	20,30	20,30	20,30	20,30
Chlorure d'or	9,25	9,25	9,25	9,25

London	30 juillet	31 juillet	1 août	2 août
(Ces prix s'entendent par once troy (31 gr. 103) 1000/1000).				
Or (shill.)	85 0 1/8	84 11 8/4	84/11 7/8	84/11 7 8/4
Palladium (Lstg.)	7 3/4	7 3/4	7 3/4	7 3/4
Platine (shill.)	175	175	175	175
(par once standard 925/1000 en pence).				
Argent en barres	16 —	16 —	16 —	15 7/8

New-York	30 juillet	31 juillet	1 août	2 août
(Ces prix s'entendent en cents par once de 31 gr. 103).				
Argent en barres	34 1/2	34 5/8	34 3/8	34 1/4

Métaux précieux

Argent fin en grenailles	fr. 83.—	le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes	» 3500.—	»
» laminé, pour doreurs	» 3575.—	»
Platine	» 10.—	le gr.

Pour platine fourni par les clients, majoration de fr. 3 dès le 3 mai 1930.

Boîtes or et bijouterie, Cote N° 3 en vigueur dès le 7 juin 1929.

Cours du diamant brut.

(Prix de Bourse au comptant pour grosses quantités).

Diamant boart	fr. 8.70 à 8.90
Qualités supérieures	fr. 0.30 à 1.20 par carat en plus
Eclats de diamants	fr. 8.15 à 8.30

Cours communiqués par *Lucien Baszanger, Genève.*

Escompte et change.

Suisse: Taux d'escompte	2 1/2 %
» » avance s/nantissement	3 1/2 %
Change sur Paris	fr, 20.20

	Parité en francs suisses	Escompte %	Demande	Offre
France	100 Frs	20.155	2 1/2	20,20	20 35
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	25.22	3	25,04	25 07
U. S. A.	1 Dollar	5.18	2 1/2	5,125	5 155
Canada	1 Dollar	5.18	—	5,125	5,16
Belgique	100 Belga	72.06	2 1/2	71,85	72,15
Italie	100 Lires	27.27	5 1/2	26.85	27.10
Espagne	100 Pesetas	100.—	6	57,50	58 50
Portugal	100 Escudos	560.—	7 1/2	23.—	23 30
Hollande	100 Florins	208.32	3	207,—	207,50
Indes néerl.	100 Guilder	208.32	—	206 53	206,93
Allemagne	100 Reichsmk	123.45	4	122,85	123,10
Dantzig	100 D.Gulden	100.88	4 1/2	100,30	100,50
Autriche	100 Schilling	72.93	5 1/2	72,60	73,—
Hongrie	100 Pengö	90.64	6	90,15	90,35
Tchécoslov.	100 Cour.	15.33	4	15.24	15.27
Esthonie	100 Cour.	139.—	8	137,38	137,78
Lettonie	100 Lats	100.—	6	99 05	99,45
Lithuanie	100 Lits	51.80	6 1/2	51 09	51 49
Russie	100 Tchervon.	266.70	8	2646.43	2647.43
Suède	100 Cr. sk.	138.89	3 1/2	138,10	138 50
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	4 1/2	137,85	138 05
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	4	137,85	138.05
Finlande	100 Markka	13.05	6 1/2	12,90	13,05
Pologne	100 Zloty	58.14	6 1/2	57,65	57,80
Yougoslavie	100 Dinars	100.—	6	9,12	9,135
Albanie	100 Francos	100.—	9	—	—
Grèce	100 Drachmes	6.72	9	6.65	6,80
Bulgarie	100 Leva	3.74	10	3,65	3,80
Roumanie	100 Lei	3.10	8	3,055	3 065
Turquie	100 Livres t.	2278.—	—	244.09	244.49
Egypte	100 Livres eg.	2592.—	—	2569 35	2570 35
Afrique Sud	1 Liv. stg.	25.22	6	25,08	25,12
Australie	1 Liv. stg.	25.22	6-7	26,32	26,42
Argentine	100 Pesos	220.—	7	184,50	186,50
Brésil	100 Milreis	165.—	—	51,50	53,—
Chili	100 Pesos	63.—	6	61 60	63,60
Uruguay	100 Pesos	536.—	—	441,87	443,87
Colombie	100 Pesos	504.—	—	193,49	495 49
Pérou	1 Libra	25.22	7	191.10	193 10
Equateur	100 Sucres	103.60	—	100 30	102 30
Bolivie	100 Bolivianos	189.16	—	186,66	188,66
Vénézuéla	100 Bolivars	100.—	—	95,23	97,23
Mexique	100 Pesos	258.32	—	240,75	242,75
Philippines	100 Pesos	258.—	—	253,33	253.93
Indes brit.	100 Roupies	189.16	5	183.—	185 50
Chine	100 Taels		—	192 33	192,73
Japon	100 Yens	258.33	5.48	252,—	255 —

Imprimeurs: Haefeli & Co., La Chaux-de-Fonds.

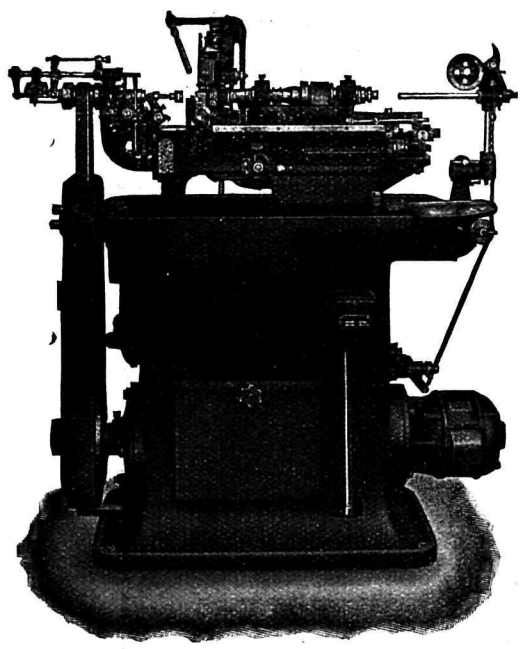

DÉCOLLETEUSES BECHLER

les plus perfectionnées et les plus productives pour les décolletages de haute précision. 1346

Machines à commande directe par moteur

ANDRÉ BECHLER, MOUTIER

Fabrique de Machines.

Fabrication de Produits chimiques pour l'Horlogerie

GLASSON & BIEDERMANN

ESSAYEURS-JURÉS

Téléphone 21.59 **La Chaux-de-Fonds** Léopold Robert 30 b

Dorures et **Argentures**, liquides et en poudres
Diamantine — Saphirine — Rubisine
Or et **Argent** en poudre pour peintres sur émail
Colle „La Fluidine“ pour verres de montres
Epargnes, vernis préservatif, etc.
Eau distillée et filtrée 803

Jules Weber-Chopard Téléphone 34 **Fabrique ILEX SONVILIER** (Suisse)

Spécialité de

montres bracelet, qualité soignée

pour dames et messieurs.

3 3/4, 4 1/2, 5, 5 1/4, 5 1/2, 6 1/2, 6 3/4, 8 3/4, 9 3/4, 10 1/2 lig.

Mouvements baguettes absolument garantis
3 3/4 lignes Fontainemelon

FABRIQUE D'HORLOGERIE COMPLIQUÉE

Walter Meylan

4, rue Jacob Brandt **La Chaux-de-Fonds** Téléphone 7.13

Répétitions - Chronographes - Quantièmes
Spécialité : Chronographe-Compteur 15‴ bracelets
RHABILLAGES

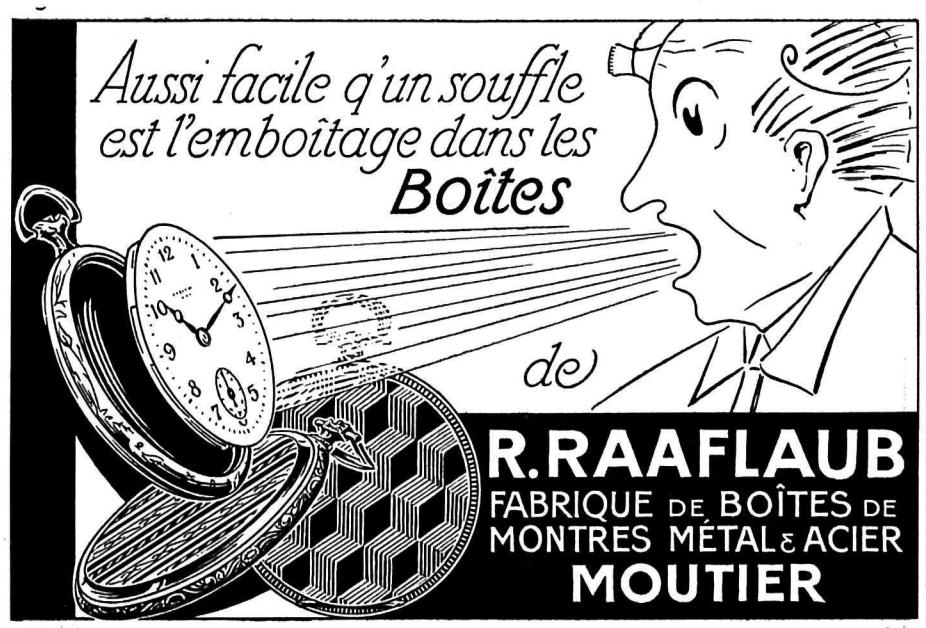

A. STROHL & CIE

Ateliers de chromage
plaquages de qualité
BIENNE
TÉLÉPHONE
N° 23.77

Vve Henri Butzer MAISON FONDÉE EN 1899 **FABRIQUE D'ÉTAMPES**

La Chaux-de-Fonds (Suisse) pour tous genres d'industries

Téléphone 9.57 SPÉCIALITE :

Etampes de boîtes

argent, métal, or, bijouterie. 161

M.B. P.O.G

TH. MAEDER, Bienne

Maison fondée en 1866 Téléphone 28.37

Marque déposée **Plaqué or galvanique**

Se fait en qualité 5, 10 et 20 ans, en 14 et 18 kt.
Maison de toute confiance. 408

USINE DE DÉCOLLETAGE

„NOVIS“ S. A., Neuveville

Tél. no. 16 **(Suisse)**

Fabrique de Vis et Pièces d'horlogerie

en tous genres, par procédés automatiques.

SPÉCIALITÉS:

Petite visserie de précision.
Tarauds rectifiés interchangeables,
Pas métrique et N. H. S.
Tarauds trempés et finis.
Exportation.

Tarauds spéciaux pour fabriques de balanciers, etc.
Forets divers, Equarrissoirs, Chevillots, Goupilles diverses, Canons, Couronnes, Piliers. etc. 3383

SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE
LA CHAUX-DE-FONDS
Capital-action et réserves: Frs. 212.000.000.—

Toutes opérations de Banque et de Bourse

Garde et gérance de titres.
Encaissement de coupons

Location de compartiments de Coffres-forts (Safe-Deposit)

LIVRETS DE DÉPOTS 4 %

Riblage et Achat de Cendres aurifères

Achat et Vente de matières d'or, d'argent et de platine 3345

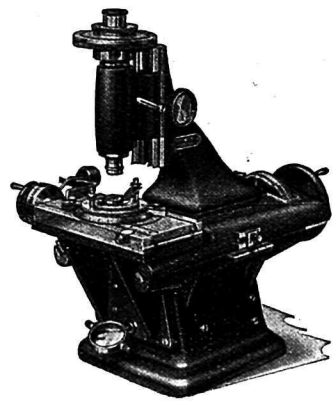
Machine à mesurer et pointer N° 0

Modèle Nº 2a, capacité 300/200 mm.
» Nº 2, » 200/200 »
» Nº 1, » 100/100 »
» Nº 0, » 70/50 »

HENRI HAUSER S.A.
Fabrique de Machines de précision
BIENNE 4
Téléphone 49.22

SPÉCIALITÉS: 3000
Machines à mesurer et pointer de haute précision
Perceuses sensitives de précision
Modèles I et II, capacités 2 et 4 mm. à 1 et plusieurs arbres.
Machines d'ébauches modernes
Machines à sertir de précision de tous systèmes

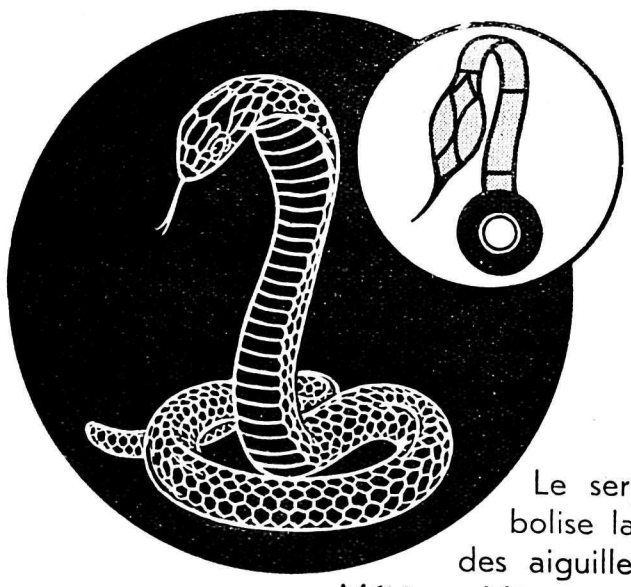
Le serpent symbolise la souplesse des aiguilles flexibles Météore. Même en pliant une aiguille Météore, on n'altèrera nullement l'homogénéité du radium, et l'aiguille restera intacte. Vous économisez sur le posage de cadran en évitant des retards, si vous utilisez les aiguilles flexibles de la

MARQUE DÉPOSÉE

RADIO CHIMIE
Météore S.A.
BIENNE

Pierres fines pour l'Horlogerie
RUBIS SCIENTIFIQUES
qualité soignée en tous genres
fabriqués entièrement (brut compris), par
THEURILLAT & Co
PORRENTRUY
GRENAT, SAPHIRS, RUBIS, ETC.
Livraison par retour. 2291

ACIER EN BANDES POUR L'HORLOGERIE

non trempable
en toutes exécutions et qualités pour
fonds, carrures, cuvettes étampages, emboutissages, pliages 620

en toutes dimensions
trempable
(qualité suédoise et anglaise)
pour la fabrication de l'EBAUCHE DE MONTRES
aiguilles, ressorts de montres, balanciers

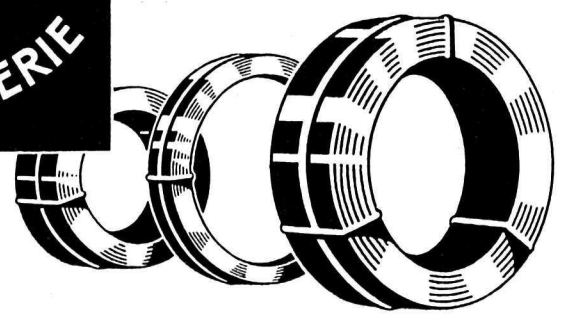

Usine de laminage à froid **P. H. WYSS, Courrendlin** (J.B.)

Transports internationaux
HENRI GRANDJEAN
La Chaux-de-Fonds (Suisse)
Agent de la **Compagnie générale transatlantique** et de la **Canadian Pacific Express**

Service spécial rapide pour l'horlogerie
Délai de transport: 11 à 12 jours depuis la Suisse à New-York via Le Hâvre.
Conditions très avantageuses. 121
Agence principale de l'Helvetia Transports St-Gall.

USINES „SPHINX"
MULLER & Cie S. A.
SOLEURE
VIS - DÉCOLLETAGES - FORETS - TARAUDS
pour HORLOGERIE
PENDULERIE - OPTIQUE
ET AUTRES INDUSTRIES
DÉCOLLETAGES 529
du plus petit à 30 m/m de grosseur
FORETS 0,05 à 5 m/m TARAUDS 0,25 à 12 m/m

SWISS JEWEL Co. S. A., LOCARNO

Pierres synthétiques brutes

Pierres d'Horlogerie, rubis et saphirs, qualité soignée

(Longueur des trous garantie)

Chatons rectifiés, qualité soignée

CONTREPIVOTS POUR EMBOUTIR et pour sertir

PIERRES POUR COMPTEURS électriques

572

JURA WATCH Co., Delémont (Swiss)

Manufacture de Montres Roskopf soignées et à bon marché pour tous pays.

La plus grande production en savonnettes électro et dorées, simple et garanti à l'acide.

Spécialité pour l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Angleterre et les Colonies, la Chine

Montres portefeuilles 19-26 lignes. *Articles courant et de précision.* *Continuellement des nouveautés.*

Immense choix en Bracelets de dames et hommes fantaisie à bon marché.

Lépines et savonnettes ancre et montres-bracelets plaqué or laminé, 5 et 10 ans.

Henri Zivaz

BIENNE MADRETSCH 47 RUE DES PIANOS TEL. 37.30

Ressorts

pour montres soignées et bon courant

Spécialité 3 3/4 à 13 ‴

Commission Exportation

Renseignements • Contentieux

sur le Monde entier

BICHET & Cie

Anc. Maison ANDRÉ PIGUET & Cie, fondée en 1895

Bâle, Falknerstrasse 4. **Genève,** rue de la Croix d'or 3.
Berne, Bubenbergplatz 8. **Lausanne,** place St-François 5.
346 **Zurich,** Börsenstrasse 18.

Les machines à numéroter CHOPARD

pour Boites et Mouvements, pièces détachées d'automobiles e mécaniques sont **reconnues** les **meilleures.**

— **Fonctionnent sur tous les Continents** —

Machines à NUMÉROTER pour PANTOGRAPHES

Balanciers Col de Cygnes, vis de 25 à 35 m/m.

Etablissement F. CHOPARD, Nyon Tél. 3.62

GRAVURE SUR MÉTAUX, POINÇONS, CLICHÉS

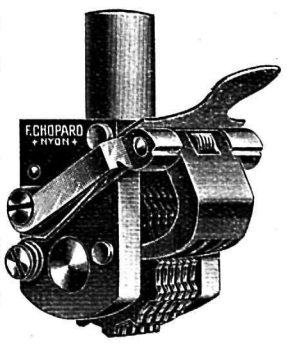

Mouvements baguette

3‴ Eta, 3 3/4‴ Fontainemelon, 4 1/4‴ Peseux, 4 1/2‴ A. S., ainsi que tous mouvements ronds et forme, de 4 3/4 à 9 3/4 lig. en qualité soignée sont fournis par 908

BENOIT FRÈRES

Téléphone 17.35 **LA CHAUX-DE-FONDS** Rue du Parc 128

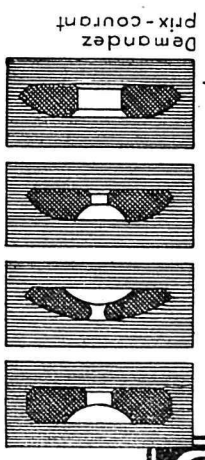

Demandez prix-courant

RUBIS, SAPHIR & GRENAT PIERRES BLEUES

Qualité soignée et bon courant

Grande production. genres.

pour l'HORLOGERIE et SERTISSAGES en tous

fabrique de PIERRES fines

G. Staellos Bienne

Téléphone 35.06

GSB

Chiffons d'essuyages blancs lavés

Chiffons d'essuyages couleurs lavés

CONDITIONS AVANTAGEUSES

W. KAUFMANN + Co NIDAU

Balanciers Nickel S. A., Pieterlen

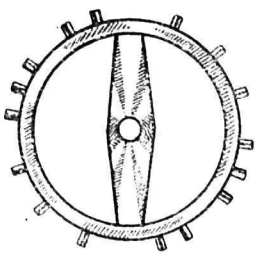

Nous livrons

balanciers nickel cal. 5 1/4 - 19‴

Qualité garantie.

Livraison rapide à des prix sans concurrence à tous les fabricants.

Grande production.

1041